

## SOMMAIRE DES FRAIS DE SESSION

1.	Droits d'inscription (obligatoires) .....	20,00 \$
2.	Droits afférents (obligatoires) .....	25,00 \$
3.	Droits de toute nature (obligatoires) .....	112,00 \$
4.	Cotisation étudiante (obligatoire) .....	20,00 \$
5.	Fondation Montmorency (facultatif) .....	11,00 \$

**TOTAL DES FRAIS À PAYER (frais maximums) :** **188,00 \$**

### Ancien étudiant

#### Modalités de paiement des frais de session pour les étudiants

#### DÉJÀ INSCRITS à la session Hiver 2019

Date limite de paiement :

**Le mardi 12 mars 2019 à 23 h 59**

Payables via Col.NET par carte de crédit  
(Visa, Master Card) ou virement bancaire

**ou**

À la Librairie du Collège en argent comptant, par  
carte de crédit (Visa, Master Card), par chèque,  
par carte de débit ou par chèque post daté.

### Nouvel étudiant

#### Modalités de paiement des frais de session pour les étudiants

#### NOUVELLEMENT ADMIS à la session Automne 2019

Date limite de paiement :

**Le mardi 28 mai 2019 à 23 h 59**

Payables via Col.NET par carte de crédit  
(Visa, Master Card) ou virement bancaire

**ou**

À la Librairie du Collège en argent comptant, par  
carte de crédit (Visa, Master Card), par chèque,  
par carte de débit ou par chèque post daté.

### Modalités de remboursement des frais de session

L'étudiant se verra **automatiquement rembourser** les frais de session payés au Collège, à l'exception des droits d'inscription de 20 \$, s'il satisfait à l'une des deux conditions suivantes :

1. L'inscription à la session est annulée parce que l'étudiant n'a pu satisfaire aux conditions d'admission ou de réinscription du Collège.
2. L'étudiant annule son inscription **avant le jeudi 8 août**. Dans ce cas, pour annuler son inscription et recevoir le remboursement des frais payés, l'étudiant doit aviser le Registrariat **par écrit en remplissant le formulaire d'avis de départ disponible dans la section Messages de l'administration dans Col.NET, au plus tard le jeudi 8 août 2019 à 23 h 59**.

Un remboursement par chèque est émis dans les meilleurs délais suivant l'avis transmis au Collège.

#### Pour toute information concernant votre DOSSIER SCOLAIRE et le PAIEMENT

#### Veuillez communiquer avec :

Le Registrariat au Service de l'organisation et du  
cheminement scolaires, local B-2421  
Téléphone : 450 975-6300 poste 9  
Télécopieur : 450 975-6306  
Courriel : [registrariat@cmontmorency.qc.ca](mailto:registrariat@cmontmorency.qc.ca)

#### Pour toute information concernant les MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

#### Veuillez communiquer avec :

La Direction des affaires étudiantes et des relations  
avec la communauté  
Local C-1518, Téléphone : 450 975-6100 poste 6171  
Télécopieur : 450 975-6373  
Courriel : [dsae@cmontmorency.qc.ca](mailto:dsae@cmontmorency.qc.ca)